

Flash Info l'influent



La fin du journal l'influent (2009-2019)

Nous vous annonçons que le journal a fait sa dernière parution en décembre 2019. Avec l'arrivée de la pandémie, ceci nous a amené à une réflexion sur l'utilité du journal en 2021 et avons décidé d'y mettre un terme. Nous le remplaçons par une version plus adaptée et plus attrayante.

Cette nouvelle version ne sera plus sous forme d'article mais de capsules informatives qui touchent tant la vie syndicale de notre section locale que des articles de notre convention et donnera de l'information sur plusieurs sujets qui vous tiendront informés. Nous vous invitons à nous proposer des idées de petites capsules.

C'est avec plaisir que nous annonçons la naissance du «Flash Info l'influent» qui aura un maximum de 10 publications par année.

Bonne lecture à tous!!



Petit rappel: Recrutement de délégué(e) syndical(e)

L'année scolaire 2021-2022 est entamée depuis maintenant 1 mois et demi. Il y a encore plusieurs écoles primaires et quelques écoles secondaires sans délégué(e) syndical(e).

Un(e) délégué(e) syndical(e) est là pour vous. Il (elle) vous informera relativement à vos droits, pourra répondre à vos questions, vous distribuera des documents syndicaux. Étant donné que certains établissements ne reçoivent pas la documentation, il serait important qu'une personne par unité administrative soit nommée (sans être délégué, cette personne pourrait vous remettre la documentation).

Si cela vous intéresse, communiquez au (450) 492-3410 #1993 et nous vous enverrons les documents nécessaires pour devenir délégué(e) de votre établissement.

Coordonnées pour joindre le bon secteur pour vos problématiques et question

- Service de garde: #1994
- Adaptation scolaire: #1997
- Administratif: #1996
- Manuel: #1462
- SST et invalidité: #1998 ou #1996
- Toutes questions d'ordre général: #1993



Petit rappel: Concours Halloween



Cette année, nous vous proposons de reprendre la formule du concours de dessins. Nous vous invitons à nous faire parvenir, par courrier interne, les dessins de vos petits monstres, c'est-à-dire vos enfants, petits-enfants, neveux, nièces...

Nous vous proposons d'utiliser le dessin fourni en pièce jointe dans le courriel envoyer le 5 octobre ou encore les créations personnelles à thématique d'Halloween bien-sûr.

La date limite du tirage est le mercredi 27 octobre à 12h00. Le tirage se fera sous la surveillance de Dracula, Frankenstein, Casper et associés. Il y aura trois gagnants tirés au hasard parmi les dessins. Les prix sont des chaudières de bonbons et boîte de mini-tablettes de chocolat.

Bonne chance à tous!!

